

COMPTE-RENDU DE LA SESSION DE PRINTEMPS 2014 DE LA SECTION 6 DU COMITE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

12 au 16 Mai 2014

La section est composée de :

Leila Amgoud (membre du bureau), DR CNRS, IRIT.
Frédérique Bassino (présidente), PU, LIPN.
Guillaume Beslon, PU, LIRIS.
Patricia Bouyer-Decitre, DR CNRS, LSV.
Giuseppe Castagna, DR CNRS, PPS.
Rachida Chabane, Gestionnaire de Ressources Humaines, MOY200.
Marie-Pierre Combeau, Ingénieur d'étude, I3S.
Evelyne Contejean, CR CNRS, LRI.
Marie-Odile Cordier, PU, IRISA.
Pierre Crescenzo, MCF, I3S.
Pascal Dayre, Ingénieur de recherche, IRIT.
Mathieu Latapy, DR CNRS, LIP6.
Pierre Lopez, DR CNRS, LAAS.
Frédéric Magniez (membre du bureau), DR CNRS, LIAFA.
Frédéric Gardi, Bouygues e-lab.
Hugo Gimbert (secrétaire scientifique), CR CNRS, LaBRI.
Isabelle Guerin-Lassous (membre du bureau), PU, Université Lyon 1.
Yann Ponty, CR CNRS, UMI MICA.
Guillaume Raschia, MCF, LINA.
Marie-Christine Rousset, PU, LIG.
Sophie Tison, PU, LIFL.

Mathieu Latapy et Yann Ponty n'ont pu participer à la session.

Des membres (directeur, DAS ou chargés de mission) de l'INS2I ont assisté à temps partiel aux travaux de la section : Michel Bidoit, Mokrane Bouzeghoub, Anne Doucet, Wilfrid Perruquetti, Brigitte Vallée.

Voici l'essentiel des tâches qui ont incombé à la section lors de cette session :

- avis sur les renouvellements de GDR ou d'unités.
- avis sur les demandes de créations ou associations d'unités, groupements de recherches (GdR), laboratoires internationaux associés (LIA) et fédérations de recherches,
- évaluations des chercheurs, suivis post-évaluations, éméritats,
- avis sur les reconstitutions de carrières des chercheurs récemment recrutés
- expertises diverses sur les unités et GdR (changements de direction, création d'équipes, ...)

La section transmet ses rapports aux instituts compétents et n'a qu'un rôle consultatif sur l'ensemble des questions qu'elle examine, hormis les sujets relatifs aux concours.

La section produit un « rapport de section » pour tous les dossiers évalués. Ces

rapports de section sont disponibles pour les chercheurs dans leur espace personnel. Les directeurs d'unité ont accès aux rapports de section (chercheurs et unités) dans leur espace laboratoire.

Le site de la section est disponible à l'adresse : <http://cn6.fr/> . La section encourage les chercheurs et les laboratoires à mettre sur leurs propres pages un lien vers ce site afin que les informations et conseils qui y sont prodigués soient correctement référencés par les moteurs de recherche.

La session de printemps 2014 de la section 6 du Comité national débute le 12 mai à 10h30.

I. Discussion avec la direction de l'INS2I

Michel Bidoit, directeur de l'INS2I, a échangé avec la section sur les sujets suivants.

Nouvelles du CNRS. Le président du CNRS Alain FUCHS est renouvelé dans ses fonctions. A priori il n'y a pas de changements envisagés à la direction des instituts mais un renouvellement prochain des DGDR et DGDS est à prévoir. Joël Bertrand quitte ses fonctions de DGDS le 2 juin, remplacé par Philippe Baptiste et devient conseiller spécial d'Alain Fuchs.

Opérations CPER. Il y a peu de projets émanant de labos relevant principalement de l'INS2I, et le constat est le même sur les Equipex. Il y a a peu de visibilité sur le futur de ces projets car le plan économie de 50Mds impactera à la fois les dépenses de l'état et celles des régions.

Nouvelles de l'institut. Un travail important a été mené par les alliances et le CNRS sur la stratégie nationale de la recherche (SNR) et sera rendu public en juin/juillet. Dix ateliers ont été constitués, un par défi sociétal dont le défi "société numérique" qui intéresse plus particulièrement l'INS2I. Des restitutions de grande qualité ont été effectuées au ministère mi-avril, disponibles publiquement. Des problématiques liées aux sciences de l'information sont également remontées d'autres ateliers, par exemple de l'atelier développement durable. On peut espérer que les thématiques autour du numérique soient bien financées.

L'ANR prépare sa programmation 2015. Le comité programmatique sectoriel dédié aux sciences de l'information, CPS7, devrait prendre en compte les priorités de la SNR. Le budget de l'ANR va rétrécir un peu (peut-être 15 à 20%, pas de chiffres officiels pour l'instant). L'ANR a produit beaucoup de documents, diagrammes, graphiques, mais il est difficile de faire une synthèse, on ne peut pas encore évaluer l'impact des nouvelles dispositions sur, par exemple le succès des programmes blancs / amonts, en particulier pour les sciences de l'information. Cela ne rend pas facile la préparation 2015.

Délégations. Suite aux avis des établissements puis des sections et CID du comité national, l'arbitrage final est rendu par l'institut pour la partie disciplinaire, puis une phase finale d'harmonisation est effectuée en fonctions des politiques de site, avec les écoles et universités. Le volume financier consacré aux délégations par l'institut est constant et le coût individuel des délégations a augmenté donc le nombre total a

diminué.

Recrutement des femmes au concours 2014. Michel Bidoit fait part de son trouble et de son inquiétude à propos du faible nombre de femmes classées au concours 2014. L'institut a fourni 18 supports de postes et ne recrutera a priori que deux femmes sur ces supports ce qui fait un pourcentage de 11%. S'ensuit une discussion sur le sujet des pourcentages de recrutements féminins par la section. Frédéric Magniez remarque que le fractionnement des concours a tendance à désavantager les femmes. Michel Bidoit souhaite qu'une réflexion soit effectuée en profondeur, et rappelle que des travaux scientifiques ont établi que la vision portée sur les dossiers est biaisée par le genre du candidat évalué. Il est remarqué que d'autres biais sont observables, par exemple la plupart des lauréats du concours ayant fait leurs études en France sont normaliens. Un constat s'impose: le nombre de candidates aux concours est lui aussi faible, ce qui peut s'expliquer par l'autocensure des candidates ou le fait qu'elles prennent plus facilement des postes de maître de conférences. Michel Bidoit demande à la section de réfléchir à la question de la place des femmes, qui est un vrai enjeu, et d'élaborer une stratégie pour remédier au déficit en recrutement et promotions des femmes.

Conséquences pour le CNRS des 50Mds d'économie annoncés par le gouvernement. A la suite d'une question de la présidente de la section, Michel Bidoit explique qu'il n'a aucune information factuelle sur ce sujet, en dehors de ce que chacun peut lire dans les media et explique que le président du CNRS se bat tous les jours sur le sujet des concours 2015 en expliquant l'enjeu à poursuivre les campagnes de recrutement à un niveau satisfaisant. Il n'est pas question pour le président du CNRS Alain Fuchs d'une année blanche, quitte à resserrer les autres postes budgétaires, comme les dotations des labos.

Sur l'agenda des évaluations par la section des demandes de délégations. La présidente de la section regrette qu'une nouvelle fois l'agenda des demandes délégations ait été serré. Les universités procèdent pour certaines à un préfiltrage des demandes de délégations, d'autres non, et ont également accès aux dossiers après l'évaluation par les sections, dans une phase de discussion post-évaluation. Michel Bidoit explique que le nombre d'interlocuteurs rend la procédure complexe, que les universités sont autonomes et procèdent comme elles le souhaitent, et que les universités sont très sensibles aux échanges ayant lieu post-évaluation, et c'est un soutien à la politique de site du CNRS, renforce la qualité du dialogue entre le CNRS et ses partenaires. Ces avantages compensent les inconvénients d'agenda.

Sur les chaires CNRS et leurs évaluations. Giuseppe Castagna demande comment les chaires doivent être évaluées, quelle est la politique de l'institut sur le renouvellement des chaires, et l'impact de l'évaluation par la section. Michel Bidoit explique que les chaires sont moyennement bien vécues sur les sites. Elles sont des compléments à des recrutements de chercheurs. L'INS2I a utilisé l'outil chaires de façon significative comparativement aux autres instituts. Les chaires sont un dispositif renouvelable, les dossiers sont étudiés au cas par cas, il n'est pas exclu d'en renouveler certaines. L'institut a besoin d'un avis de pertinence. Les chaires représentent un volume financier important. Les recrutements chaires, entre CR2 et CR1, devraient donner lieu à des HDR / promotions comme professeurs cinq ans plus tard.

Sur l'évaluation des UMI. La présidente de la section pose une question sur le calendrier des UMI: pour certaines l'institut demande un avis de pertinence à la section au printemps alors que les visites sur place n'ont pas encore eu lieu. Michel Bidoit explique que les UMI sont vues par des comités de visite CNRS et non par l'AERES. Concernant le renouvellement de l'IPAL, Michel Bidoit explique que Singapour est un lieu stratégique pour le CNRS.

Sur la maison de la simulation. La présidente demande des précisions à l'institut sur la maison de la simulation. Michel Bidoit explique que c'est une structure récemment créée dont les tutelles comptent le CEA et le CNRS, ainsi qu'INRIA, l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines et l'Université Paris Sud. Le calcul intensif est un sujet hautement stratégique pour la science, au côtés de la modélisation et de la simulation, et est également important pour des raisons d'indépendance nationale, c'est une des missions du CEA. Le CEA a développé un écosystème pour le calcul intensif, en partie militarisée, en partie public. Il y a eu un accord entre le CEA et le CNRS pour créer la maison de la simulation. La maison de la simulation est un objet utile au centre d'enjeux stratégiques.

Sur les demandes de créations de GdRI/GdRE (groupement de recherche internationaux - européens). Frédéric Magniez demande comment évaluer ces demandes. Michel Bidoit explique que ces demandes doivent être appréhendées de manière similaire à celles des LIA. Pour qu'une demande ait un avis favorable, il faut détecter une pertinence scientifique, et l'existence réelle d'une communauté. C'est une politique de labellisation, sans gros enjeu financier, dans le but de favoriser un effet levier dans les pays partenaires.

Sur les ZRR (zones à régime restrictif). Giuseppe Castagna demande à l'institut de s'exprimer à propos des tensions autour du classement de certains labos comme ZRR. Michel Bidoit explique que le CNRS s'est depuis le début exprimé pour avertir le ministère des conséquences dramatiques qu'une application aveugle des ZRR pourrait avoir. Le CNRS applique les décrets de l'état. Ceci dit le sujet des ZRR concerne surtout les hébergeurs, la majorité des unités CNRS dépendant de l'institut sont hébergées par les universités.

II. Questions diverses

Sur les chaires ENS. L'institut a sollicité la présidente de la section pour participer à un comité de recrutement pour le nouveau dispositif des chaires ENS. Ce dispositif concerne les chercheurs CNRS déjà en poste à l'ENS. Les titulaires de ces chaires effectuent un service d'enseignement et reçoivent en retour une prime importante. Après un débat, la section se prononce largement contre ce dispositif et rédige une motion pour marquer son opposition. La motion est en annexe de ce compte-rendu.

Présence des élus C dans les comités de visite. La section désigne des élus C pour faire partie des comités de visite des laboratoires, quand cela paraît nécessaire. Devant un nouveau retour négatif des élus C à propos de la réticence de l'AERES à leur participation aux comités de visites et à la rédaction des rapports, la section rédige une motion à ce propos. La motion est en annexe de ce compte-rendu.

Déménagement des unités sur le plateau de Saclay.

Vu les difficultés rencontrées par les unités qui déménagent sur le plateau de Saclay, en particulier en ce qui concerne la mobilité des chercheurs de ces unités, la section rédige une motion pour demander à l'institut de soutenir les unités concernées. La motion est en annexe de ce compte-rendu.

Place des femmes.

La section a convié Anne Pépin, directrice de la mission pour la place des femmes au CNRS, à présenter les problématiques et défis relatifs à la place des femmes au CNRS. Anne Pépin fait un exposé très détaillé sur le sujet, qui est applaudi par toute la section. La section continue la discussion sur ce sujet en général et plus particulièrement sur les mesures à prendre dans le cadre des concours de recrutement.

Discussion sur les concours

La section revient sur le déroulement des concours et décide pour le concours 2015:

- d'effectuer toutes les auditions CR en jury plénier,
- d'effectuer le jury d'admissibilité sur dossier CR sur trois plutôt que deux jours.

Le fait d'effectuer toutes les auditions CR en jury plénier aura comme conséquence prévisible que le nombre et la proportion de candidats CR auditionnés pour le concours 2015 seront inférieurs à ceux des concours précédents.

Départ de deux membres de la section.

Marie-Odile Cordier et Frédéric Gardi annoncent leur départ de la section, la première pour cause d'éméritat et le second suite à ses contraintes professionnelles chez Bouygues e-Lab. Ces deux membres avaient été nommés par l'INS2I et seront donc remplacés de la même manière. La section discute du renouvellement de ces deux membres. La section conclut qu'il peut être utile d'avoir un industriel et un renouvellement respectant la même parité homme-femme. La section souhaiterait également pour avoir une meilleure couverture de ses thématiques compter en son sein:

- de manière prioritaire un membre ayant des compétences solides en génie logiciel,
- et également en sécurité des systèmes, sûreté de fonctionnement éventuellement dans un contexte industriel,
- ainsi qu'en calcul haute-performance et architecture en nuage.

Rapport de conjoncture

La section constitue des groupes de travail pour la rédaction du rapport de conjoncture.

III. Évaluations unités et structures

Associations unités

La section donne un avis très favorable à la demande d'association du laboratoire

CRIStAL, issu de la fusion du LIFL et du LAGIS.

La section donne un avis réservé à la demande d'association de l'IBISC.

Renouvellements unités

La section donne des avis très favorables aux renouvellements des unités suivantes: LIRMM, Maison de la Simulation, UMI PIMS, L2S, LRI, LIX, LSV, Samovar, LTCI, CRIL, LIGM. La section donne un avis favorable au renouvellement de l'UMI IPAL.

La section ne donne pas d'avis aux renouvellements des unités suivantes: ETIS (suite à l'absence de documents), IRCICA.

La section donne un avis favorable au renouvellement du LAMIH.

La section donne un avis défavorable au renouvellement du PRISM.

Renouvellements GdR et fédérations

La section donne des avis très favorables aux renouvellements de l'institut Farman et du GdR Robotique.

Auditions des porteurs de projet de création de GdR et GdRI

La section auditionne les porteurs de trois projets de création de groupement de recherche (GdR) et création de groupement de recherche international (GdRI).

- **création du GdR "MaDICS", porté par Christine Collet**
- **création du GdRI "Logique Linéaire" porté par Thomas Ehrhard**
- **création du GdRI "ALEA" porté par Michèle Soria.**

Chaque audition commence par un exposé de trente minutes des porteurs du projet suivi d'un échange avec la section. A la suite de l'audition, la section statue ensuite sur la demande de création.

Création de GdR, GdRI et LIA

La section donne un avis très favorable:

- **à la création des GdR MaDICS et BioComp,**
- **à la création des GdRI "Logique Linéaire" et ALEA,**
- **à la création du LIA "France-Maroc"**

Demandes diverses sur les unités

La section donne un avis très favorable:

- au changement du directeur du LIMOS,
- au changement du directeur-adjoint de Heudiasyc.

Comités d'évaluation des unités

La section désigne ses représentants dans les comités d'évaluation des laboratoires

évalué lors de la prochaine vague. De plus la section rédige une motion à propos de la présence des élus C dans les comités de visite. La motion est reproduite en annexe de ce compte-rendu.

IV. Évaluations chercheurs

Évaluations à vague. La section effectue 62 évaluations de chercheurs à vague. Tous les avis donnés sont favorables hormis trois avis différés et un avis réservé.

Évaluations de chaires. La section examine 5 évaluations de chaires et donne à toutes un avis favorable.

Reconstitutions de carrières. La section examine 10 demandes de reconstitutions de carrière et donne à toutes un avis favorable.

Suivis post-évaluations. La section fait le point sur les 21 dossiers de suivi post-évaluation (SPE) auxquels elle est associée. Un SPE est déclenché à la suite d'un avis d'alerte ou réservé donné par la section lors de l'évaluation d'un chercheur. A chaque dossier de SPE a été affecté un correspondant dans la section.

Des échanges directs entre les correspondants de la section et les délégations régionales ont permis d'obtenir des informations récentes sur certains dossiers.

La section examine un nouveau SPE et discute l'évolution des neufs SPE en cours.

Demandes diverses.

La section examine une demande d'éméritat et donne un avis très favorable.

La section examine deux demandes d'évaluation permanente par une deuxième section et donne un avis très favorable.

La section examine une demande de renouvellement de mise à disposition et donne un avis très favorable.

La session de printemps 2014 de la section 6 du Comité national se termine le 16 mai 2014 à 16h.

Ce compte rendu a été rédigé le 26 mai 2014 par Hugo GIMBERT, secrétaire scientifique de la section 6. Il a été relu par les membres de la section avant sa diffusion.

Motion

Présence d'un élu C dans les comités de visite d'évaluation des unités

La section 6 émet un avis de pertinence sur le renouvellement des unités qui s'appuie entre autres sur sa participation aux comités de visite des laboratoires.

Les personnels administratifs et techniques, quels que soient leurs tutelles et leurs statuts, assurent l'accompagnement de l'activité de recherche. Les ITA par exemple représentent aujourd'hui la moitié des personnels statutaires du CNRS. Complémentaire à celui des chercheurs, leur rôle est essentiel au fonctionnement des laboratoires.

Dans un comité de visite, la présence d'un ITA apporte un point de vue indispensable à une évaluation pertinente.

La section déplore vivement que les élus C qu'elle a désignés pour faire partie des comités de visite aient été lors de plusieurs visites exclus du processus d'évaluation.

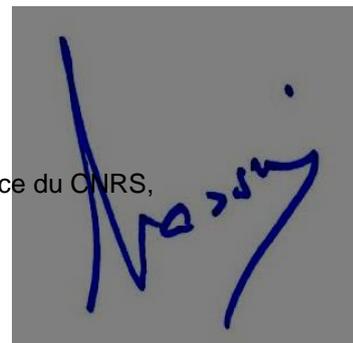
La section demande à la direction du CNRS d'intervenir auprès de l'AERES et du futur HCERES pour que les comités de visite comportent un représentant du personnel administratif et technique qui soit acteur à part entière du processus d'évaluation.

Frédérique Bassino,
Présidente de la section 6

Motion adoptée à l'unanimité le 16/05/2014

Destinataires :

- M. Benoît Hamon, ministre de l'ESR,
- M. Alain Fuchs, président du CNRS,
- M. Philippe Baptiste, directeur général délégué à la science du CNRS,
- M. Bruno Chaudret, président du CS du CNRS,
- M. Michel Bidoit, directeur de l'INS2I,
- M. Philippe Büttgen, président de la CPCN,
- M. Didier Houssin, Président de l'AERES,



Motion

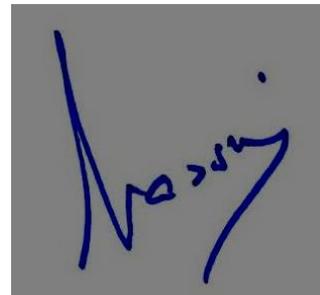
Déménagement des UMR sur le plateau de Saclay

La section 6 attire l'attention de l'INS2I sur l'inquiétude que suscite dans les UMR concernées le déménagement en direction du plateau de Saclay (manque d'infrastructures, de transport,...). Il en découle un risque de perte de cohésion, d'affaiblissement des structures concernées.

La section 6 demande que l'institut mette tout en œuvre pour accompagner ces évolutions et agisse pour garantir les meilleures conditions de travail aux chercheurs concernés.

Frédérique Bassino,
Présidente de la section 6

Motion adoptée à l'unanimité le 14/05/2014



Destinataires :

- M. Michel Bidoit, directeur de l'Institut des sciences de l'information et de leurs interactions du CNRS,

Motion

Convention ENS - CNRS concernant des postes d'enseignants attachés à l'ENS

Le CNRS et l'ENS ont récemment signé une convention permettant de contractualiser l'enseignement des chargés de recherche ou directeurs de recherche affectés à l'ENS et désireux d'enseigner 1/3 de service statutaire d'enseignement (64 H eqTD) à l'ENS.

Le coût de ce dispositif a vocation à être partagé de façon équitable entre le CNRS et l'ENS. Pour la rentrée 2014, 20 postes ont été planifiés, avec un objectif de 60 postes à moyen terme, tous départements confondus.

La section 6 du Comité National ne peut s'opposer au principe de valorisation financière des enseignements des chercheurs CNRS (actuellement payés à la vacation dans les ENS et les Universités), comme cela est déjà fait dans certaines écoles d'ingénieurs.

En revanche, elle s'étonne de l'opportunité de cette charge financière supplémentaire pour le CNRS dans un contexte de diminution du nombre de postes pourvus au concours, et une incertitude sur les années à venir.

La section 6 trouve aussi regrettable que ce dispositif vise à valoriser l'enseignement des chercheurs CNRS dans une structure déjà très attractive et favorisée telle que l'ENS, et non pas une implication dans un enseignement en premières années de Licence à l'Université.

Pour toutes ces raisons, la section 6 ne participera pas aux recrutements de chercheurs-enseignants attachés à l'ENS et demande la révocation de cette convention. Elle demande aussi plus de transparence sur les actions du CNRS qui impactent le système académique, notamment dans le contexte actuel de raréfaction des postes de chercheurs et enseignants-chercheurs.

Frédérique Bassino,
Présidente de la section 6

Motion adoptée à la majorité (17 pour 2 contre 2 abstention) le 16/

Destinataires :

- M. Alain Fuchs, président du CNRS,
- M. Philippe Baptiste, directeur général délégué à la science du
- M. Bruno Chaudret, président du CS du CNRS,
- M. Michel Bidoit, directeur de l'INS2I,
- M. Philippe Büttgen, président de la CPCN.

